



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 janvier 2009**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 janvier 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 26 janvier 2009

**Classes de Découvertes sans nuitée - Participation de la Ville -  
Année 2009**

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** Mme Annick DEFAYE -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT  
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Nathalie BEGUIER -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 janvier 2009**

DELIBERATION D20090020

**ENSEIGNEMENT**

**Classes de Découvertes sans nuitée - Participation de la Ville -  
Année 2009**

Madame Delphine RENAUD-PAGE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après examen par la commission municipale compétente,

Depuis plusieurs années, La Ville de Niort participe financièrement à l'organisation de classes de découvertes sans nuitée proposées par les Directeurs d'écoles.

Seuls les projets validés par les Inspecteurs Départementaux de l'Education Nationale, ont été examinés le 28 novembre dernier par la commission technique composée des conseillers pédagogiques de l'éducation nationale et de la Direction Enseignement. A la demande de la commission, plusieurs projets ont fait l'objet de modification ou n'ont pas été retenus.

Pour l'ensemble des dossiers validés le montant prévisionnel de la participation de la Ville s'élève à 28 814,60 € , conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Afin de permettre aux directeurs d'engager les réservations nécessaires à la réalisation de leur projet (transports, intervenants, visites...), il est proposé de verser la participation de la Ville selon les modalités suivantes :

- un acompte de 80% en fonction du tableau annexé,
- le solde après réalisation du projet, sur présentation d'une attestation.

Les crédits nécessaires seront inscrits au B.P. 2009 à la section fonctionnement : 6574-2551.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter les propositions de la commission, conformément au tableau annexé
- verser un acompte de 80%, puis le solde dans les conditions fixées ci-dessus.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Delphine RENAUD-PAGE**